

L'an deux mille vingt-trois, le seize-mars,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 au domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	13 + 0	13
Total des voix : 15		

Date de convocation
02/03/2023

Délibération
n°23_03_B2_22

Etaient présents :

10 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) ; **Arlette RUIZ** (Saint Julien le Montagnier) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Philippe MARANGES** (Castellane) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Romain COLIN** (Moustiers Sainte Marie) ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** : communauté de communes Provence Alpes Verdon ; **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon agglomération)

1 représentant de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**

Marché pour la réalisation du sentier d'interprétation du domaine de Valx

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique

Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon,

Vu le Plan de gestion des domaines de Valx Félines

Le Domaine de Valx-Félines se situe sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie et s'étend sur 240 ha. Il a été acquis progressivement par le Conservatoire du Littoral depuis les années 90. En 1999, le Parc naturel régional du Verdon devient gestionnaire du site pour 30 ans.

Depuis la création de la ferme pédagogique en 2014, nous portons sur le domaine un projet pédagogique centré sur l'agriculture et l'alimentation. Le Parc accueille ainsi des groupes de jeunes (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs...) mais aussi des visiteurs (habitants et touristes) à qui sont proposés divers ateliers/stages/événements.

Dans la perspective de repenser l'accueil du public sur le domaine (schéma d'accueil en cours de réalisation), de renforcer l'offre pédagogique, et de valoriser les nombreux patrimoines du domaine de Valx le Parc souhaite développer un parcours d'interprétation le long de ce sentier.

Dans le cadre de l'opération de la réalisation d'un sentier d'interprétation sur le domaine de Valx, un appel d'offres en procédure adaptée a été lancé le 15 Décembre 2022.

Le marché porte sur la fabrication, la pose des mobiliers et les aménagements paysagers du sentier d'interprétation du domaine de Valx ainsi que la gravure sur pierre et bois pour les parcours secondaires.

Il se décompose en 4 lots :

LOT 1 : Fourniture et pose de mobiliers pédagogiques

La fourniture et la pose de l'ensemble des mobiliers pédagogiques du sentier d'interprétation (dont les maquettes seront réalisées préalablement)

LOT 2 : Gravure sur pierre et bois

La gravure à la main sur pierre et bois et la mise en peinture pour les deux parcours secondaires ; la mise en peinture des poteaux signalétiques et d'une citation sur un banc

LOT 3 : Fourniture et pose de silhouettes d'animaux en métal

La fourniture et la pose de l'ensemble des silhouettes du sentier d'interprétation ;

LOT 4 : Aménagements paysagers

La réalisation de l'ensemble des aménagements paysagers nécessaires à la pose des mobiliers et silhouettes du sentier d'interprétation.

Aucune offre n'a été réceptionnée au titre du lot 4.

Entendu l'exposé du Président,

Sur la base des offres réceptionnées et de leur analyse, après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau

- autorisent le Président à signer les marchés suivants :

	Entreprise	Tranche ferme	Tranche optionnelle 1	Tranche optionnelle 2
Lot 1	AZUR SIGNALETIQUE	31 569,65 € HT	210,00 € HT	210,00 € HT
Lot 3	BIBOLINI Jean-Luc	7450,00 € HT		
Lot 4	TERRA ENVIRONNEMENT	24 014,00 € HT	341,00 € HT	341,00 € HT

- déclarent infructueux le lot n° 2 et décident de relancer une consultation sans publicité ;
- autorisent le Président à signer toutes modifications ultérieures et toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits
Suivent les signatures

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

*Le
et publication le*

Pour extrait conforme

*Le Président
Bernard CLAP*

